

Département
PAS-DE-CALAIS
Canton
BOULOGNE NORD OUEST
Commune
WIMEREUX

Arrêté n°2023_515
Feuillet n°099

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE

SG/PR/ME

Le Maire de la Ville de WIMEREUX,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 et L 223-2 et suivants,

VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,

VU, le Code Pénal,

VU, le Code de la Route

VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

VU, l'arrêté municipal n° 2022_415 en date du 07 septembre 2022 concernant la mise en place de 2 ralentisseurs rue Jean Moulin,

VU, la commission « sécurité et occupation du domaine public » du 13 novembre 2023,

CONSIDERANT, la nécessité de supprimer un des ralentisseurs repris dans l'arrêté municipal n° 2022_415 en date du 07 septembre 2022 afin de supprimer les désagréments sonores engendrés auprès du voisinage,

ARRETE

Article 1^{er} : Le présent arrêté annule toutes les dispositions concernant la 1^{ère} surélévation de la chaussée (type coussin berlinois) située à proximité de la rue Charles Péguy.

Article 2 : Toutes les autres dispositions concernant la 2^{ème} surélévation de la chaussée (type coussin berlinois) située avant le cimetière sud demeurent inchangées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté prendront effet dès le retrait de la signalisation.

Article 4 : Les services techniques de la ville de Wimereux sont chargés du retrait de la signalisation et de la 1^{ère} surélévation de la chaussée.

Article 5 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur. Selon les articles R 417-10, R 417-12, R 325-1 à 13, R 325-32, R 417-9 à 13 du code de la route et R 610-5 du Code Pénal, les véhicules des contrevenants pourront, le cas échéant, être mis en fourrière.

.../...

Article 6 : Monsieur le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet de la ville de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune et transmis aux intéressés.

Article 7 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

WIMEREUX,
Le Maire,
Jean-Luc DUBAËLE

VU, le D.G.S.

#signature#